

LES EPREUVES D'EXAMEN

1

Inspection Pédagogique
Régionale d'Histoire Géographie
Académie de Nantes
Avril 2020



RÉUSSITE
INSERTION
SOLIDARITÉ
COOPÉRATION

Les objectifs des épreuves :

Voie générale

L'épreuve a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à :

- mobiliser, au service d'une réflexion historique et géographique, des connaissances fondamentales pour la compréhension du monde et la formation civique et culturelle du citoyen ;
- rédiger des réponses construites et argumentées, montrant une maîtrise correcte de la langue ;
- exploiter, organiser et confronter des informations ;
- analyser un document de source et de nature diverses ;
- comprendre, interpréter et pratiquer différents langages graphiques.

Voie technologique

L'épreuve a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à :

- mobiliser des connaissances fondamentales ;
- exploiter, organiser et confronter des informations ;
- rédiger des réponses construites qui témoignent d'une maîtrise correcte de la langue et de capacités de réflexion en histoire et en géographie.

Enseignement de spécialité

L'épreuve a pour objectif d'évaluer la maîtrise des connaissances au service d'une réflexion, la capacité d'analyse, l'aptitude à articuler différents apports disciplinaires ainsi que la qualité de l'expression écrite.

EPREUVES COMMUNES DE CONTROLE CONTINU (voie générale)

Classe de première Première et deuxième épreuve Durée : 2 heures Histoire <u>et</u> Géographie	PREMIÈRE PARTIE <u>Réponse à une question problématisée</u> Il s'agit d'une réponse rédigée et construite. Le candidat doit montrer qu'il a acquis des capacités d'analyse, qu'il maîtrise des connaissances, sait les sélectionner et les organiser de manière à répondre à la problématique de la question. Permet de travailler la mobilisation des connaissances, l'expression écrite et l'argumentation L'intitulé de la question est suivie d'indications pour construire la réponse.	DEUXIÈME PARTIE <u>Analyse de document(s)</u>. Elle est accompagnée d'une consigne suggérant une problématique et des éléments de construction de l'analyse <u>OU</u> <u>Réalisation d'une production graphique</u> Lorsque la production graphique est un croquis, il est réalisé à partir d'un texte élaboré pour l'exercice qui présente une situation géographique. Un fond de carte est fourni. Le titre et l'organisation du texte indiquent de grandes orientations pour la réalisation du croquis. Dans le cas d'une autre production graphique, les consignes et les données servant à l'élaboration de cette production sont fournies avec l'exercice
Classe de terminale Troisième épreuve Durée : 2 heures Histoire <u>et</u> Géographie	PREMIÈRE PARTIE <u>Réponse à une question problématisée</u>	DEUXIÈME PARTIE <u>Analyse de document(s)</u> . Elle est accompagnée d'une consigne suggérant une problématique <u>OU</u> <u>Réalisation d'une production graphique</u> Lorsque la production graphique est un croquis, il est réalisé à partir d'un texte élaboré pour l'exercice qui présente une situation géographique. Un fond de carte est fourni. Le candidat fait preuve d'une plus grande autonomie pour identifier, organiser et hiérarchiser les éléments à représenter et construire la légende. Dans le cas d'une autre production graphique, les consignes et les données servant à l'élaboration de cette production sont fournies avec l'exercice

EPREUVES DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

Première partie : Questions

Questions qui évaluent la maîtrise des « **questions obligatoires (A)** » du programme en histoire et en géographie

Cette partie évalue la capacités des candidats à

- Caractériser un espace, une période, un événement, une situation ou un personnage ;
- Citer des acteurs ;
- Justifier une affirmation en proposant ou choisissant des arguments ;
- Localiser et identifier des lieux et/ou des phénomènes sur une carte jointe au sujet ;
- Proposer ou choisir les dates-clefs ou les périodes-clefs d'une évolution ;
- Proposer ou choisir une définition pour une notion

Deuxième partie : analyse de document(s)

Analyse de un ou deux documents relatif(s) à chacun des deux « sujets d'étude au choix (B) » d'un thème du programme d'histoire ou de géographie.

Le candidat **choisit un des deux exercices proposés**

L'analyse de documents est conduite en répondant à des questions

L'analyse de document permet au candidat de montrer qu'il comprend le sens général du (ou des deux) document(s), qu'il est capable de sélectionner les informations, de les hiérarchiser, de les expliciter et de prendre un recul critique en réponse à une interrogation en s'appuyant d'une part sur le contenu du (ou des) documents et , d'autre part, sur ses connaissances personnelles. Les réponses dont l'occasion d'évaluer la capacité de rédaction du candidat.

	En classe de première (E3C de l'enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de première) note de service n° 2019-110 du 23-7-2019	En classe de terminale note de service n° 2020-025 du 11-2-2020 https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39449
Durée	2h	4h
Partie du programme évaluée	Programme de la classe de première	- les thèmes 1, 2, 3 et 5 les années paires ; - les thèmes 2, 4, 5 et 6 les années impaires. Les notions rencontrées en classe de première (cf. arrêté du 17 janvier 2019 paru au BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019) mais non approfondies en classe de terminale, doivent être connues et mobilisables. Elles ne peuvent cependant pas constituer un ressort essentiel du sujet
Objectifs	Evaluer la maîtrise des connaissances de l'enseignement de spécialité pour la classe de première L'épreuve évalue : -les capacités de réflexion et d'analyse, -l'aptitude à articuler différents apports disciplinaires, -La qualité de l'expression écrite	L'épreuve a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à : - mobiliser des connaissances acquises dans différents contextes et cadres ; - construire une problématique ; - rédiger des réponses construites et argumentées ; - exploiter, organiser et confronter des informations ; - analyser des documents de sources et de natures diverses et à en faire une étude critique ; - faire preuve de capacités de réflexion en les étayant sur des connaissances.
Nature de l'épreuve	<u>Composition</u> qui porte sur l'un des axes ou sur l'objet de travail conclusif d'un thème Elle évalue : - Les capacités d'analyse - La maîtrise des connaissances et la capacité à les organiser - La capacité à rédiger - La maîtrise de différents langages	<u>L'épreuve est composée de deux exercices notés chacun sur 10 points :</u> - une dissertation ; - une étude critique d'un (ou deux) document(s). Les deux exercices ne peuvent porter sur le même thème.

A. La dissertation

La dissertation est le traitement d'un sujet donné, avec une introduction, **un développement en plusieurs parties et une conclusion.**

Le candidat doit montrer :

- qu'il maîtrise des connaissances et sait les sélectionner ;
- qu'il sait organiser les connaissances de manière à traiter le sujet ;
- qu'il a acquis des capacités d'analyse et de réflexion.

Pour traiter le sujet, le candidat :

- analyse le sujet et élabore une problématique ;
- rédige un texte pertinent comportant une introduction (dégageant les enjeux du sujet et un fil conducteur en énonçant une problématique), plusieurs parties structurées et une conclusion (qui répond à la problématique).

La réalisation d'une illustration en appui du propos (croquis, schéma, etc.) amènera une valorisation de la note ; un fond de carte pourra être fourni si cela est adapté au sujet. La réalisation de cette production graphique n'a aucun caractère obligatoire, et son absence ne peut aucunement pénaliser le candidat.

B. L'étude critique de document(s)

Il s'agit d'une étude critique d'un ou deux documents de nature différente. Le sujet se compose d'un titre et d'un ou deux documents accompagnés d'une consigne, qui vise à orienter le travail du candidat. Un nombre limité de notes explicatives peut également figurer.

Le candidat doit montrer :

- qu'il est capable de construire une problématique à partir du sujet indiqué par le titre et abordé par le (ou les) document(s) ;
- qu'il comprend le sens général du (ou des deux) document(s) ;
- qu'il est capable de sélectionner les informations, de les hiérarchiser, de les expliciter ;
- qu'il sait prendre un recul critique en réponse à sa problématique, en s'appuyant d'une part sur le contenu du document et, d'autre part, sur ses connaissances personnelles.

Pour traiter le sujet, le candidat :

- analyse de manière critique les documents en prenant appui sur la consigne et élabore une problématique ;
- rédige une introduction comportant une problématique ;
- organise son propos en plusieurs paragraphes ;
- rédige une conclusion qui comporte une réponse à la problématique.

Focus : du développement construit à la dissertation

Éléments de réflexion pour une progressivité des apprentissages de la Troisième à la Terminale

Le développement construit au DNB	La réponse à une question problématisée	La dissertation (Épreuve de l'enseignement de spécialité « histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques » de la classe de terminale de la voie générale)
Définition de l'épreuve par la note de service n° 2017-172 du 22-12-2017 https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=122780 Le développement construit relève de l'exercice 2 : Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques et géographiques (20 points) Un développement construit, sous la forme d'un texte structuré et de longueur adaptée à un élève en fin de cycle 4, répond à une question d'histoire ou de géographie	Définition de l'épreuve par la note de service N° 2019-050 du 18-4-2019 https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=141189 Il s'agit d'une réponse rédigée et construite. Le candidat doit montrer qu'il a acquis des capacités d'analyse, qu'il maîtrise des connaissances, sait les sélectionner et les organiser de manière à répondre à la problématique de la question. En première, l'intitulé de la question suggère des éléments de construction de la réponse	Définition de l'épreuve : note de service n° 2020-025 du 11-2-2020 La dissertation est le traitement d'un sujet donné, avec une introduction, un développement en plusieurs parties et une conclusion. <u>Le candidat doit montrer :</u> - qu'il maîtrise des connaissances et sait les sélectionner ; - qu'il sait organiser les connaissances de manière à traiter le sujet ; - qu'il a acquis des capacités d'analyse et de réflexion. <u>Pour traiter le sujet, le candidat :</u> - analyse le sujet et élabore une problématique ; - rédige un texte pertinent comportant une introduction (dégageant les enjeux du sujet et un fil conducteur en énonçant une problématique), plusieurs parties structurées et une conclusion (qui répond à la problématique). La réalisation d'une illustration en appui du propos (croquis, schéma, etc.) amènera une valorisation de la note

Programme de Terminale et Epreuve de l'EDS HGGPSP de la classe de Terminale

Ce que dit le programme (BO spécial n° 8 du 25 juillet 2019)

« *Mise en œuvre du programme [de l'enseignement de spécialité] :*

*Les professeurs choisissent l'ordre des thèmes et au sein de ceux-ci l'ordre d'étude des deux axes. Parvenus au terme de l'étude de **chaque** thème, les élèves doivent en maîtriser les principales idées et en comprendre les grandes articulations ».*

Ce que dit la note de service 2020-125 du 11-02-2020 : « Epreuve de l'enseignement de spécialité « histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques » de la classe de Terminale de la voie générale à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat »

[...]

L'épreuve porte sur la partie du programme de l'EDS HGGPSP de la classe de terminale [...] suivante :

- les thèmes 1, 2, 3 et 5 les années paires
- les thèmes 2, 4, 5 et 6 les années impaires.

→ Tous les thèmes du programme doivent être traités

→ Seuls sont à réviser certains thèmes selon les années des sessions du BAC (années paires ou impaires)

Enseignement de spécialité : tous les thèmes sont à traiter, mais l'épreuve ne porte pas sur tous les thèmes chaque année.



Thème tombant à l'examen les années paires



Thème tombant à l'examen les années impaires (2020-2021 est une année impaire)



Thème tombant chaque année

Thème 1 –
De nouveaux
espaces de
conquête
(26-28
heures)

Thème 2 –
Faire la
guerre, faire
la paix :
formes de
conflits et
modes de
résolution
(26-28
heures)

Thème 3 –
Histoire et
mémoires
(26-28
heures)

Thème 4 –
Identifier,
protéger et
valoriser le
patrimoine :
enjeux
géopolitiques
(26-28
heures)

Thème 5 –
L'environnem
ent, entre
exploitation
et protection
: un enjeu
planétaire
(26-28 heures)

Thème 6 –
L'enjeu de la
connaissance
(26-28
heures)

« Mise au point de l'Inspection générale sur l'évaluation de la spécialité HGGSP « Histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques » en terminale :

Les six thèmes du programme sont à traiter en terminale.

Quatre d'entre eux sont l'objet de l'épreuve écrite terminale de spécialité, qui a lieu en mars : les thèmes 1, 2, 3 et 5 les années paires ; les thèmes 2, 4, 5 et 6 les années impaires. L'année paire ou impaire est définie par rapport à tenue des épreuves terminales (bac 2021 l'an prochain, bac 2022 l'année suivante).

11

Les deux thèmes qui ne sont pas au programme de l'interrogation écrite font partie des thèmes qui peuvent servir de base à des questions préparées par les élèves pour l'épreuve du Grand oral qui se tient en mai-juin.

Ce calendrier suggère une organisation de l'année selon laquelle les quatre thèmes au programme de l'épreuve écrite sont traités de septembre à mars, et les deux thèmes restant ensuite. »